

PAR COURRIEL

Québec, le 23 mai 2024



Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2024-2025.044



Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 25 avril dernier, visant à obtenir dans le cadre de la lettre du 16 septembre 2021 et adressée par le Dr Yves Jalbert aux présidents des fédérations médicales et de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, les documents suivants :

- Correspondance du 31 août 2021, mentionnée dans cette lettre;
- Processus (mentionné dans la lettre du 16 septembre 2021) qui a été présenté pour l'émission du passeport vaccinal pour les gens ayant des contre-indications (CI) à la vaccination contre la COVID-19;
- Tout document subséquent au 16 septembre 2021 qui modifie, directement ou indirectement, la consigne du Dr Yves Jalbert exprimée dans sa lettre.

Voici les informations répondant au libellé de votre requête :

... 2

En réponse au **point 1** de votre demande, vous trouverez ci-joint la correspondance du 31 août 2021. Concernant le **point 2** de votre requête, le processus est décrit aux points 1 à 4 de la lettre du 16 septembre 2021. Seuls les points 3 et 4 du processus ont été modifiés. Enfin, nous n'avons recensé aucun document subséquent au 16 septembre 2021 qui modifie directement ou indirectement la consigne du Dr Jalbert, et ce, au sens de l'article 1 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Vous trouverez, également annexés à la présente, l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la loi précitée ainsi que l'extrait de celle-ci sur la disposition invoquée.

Veillez agréer, , l'expression de nos sentiments les meilleurs

La directrice par intérim,



Annie Larivière

p. j. 2